

Université d'été d'Attac

Finance. Les conséquences de la crise de 2008 n'ont pas été tirées par les dirigeants européens. Pistes de réflexion en débat pour mettre le système financier au pas.

Toujours sans foi ni loi

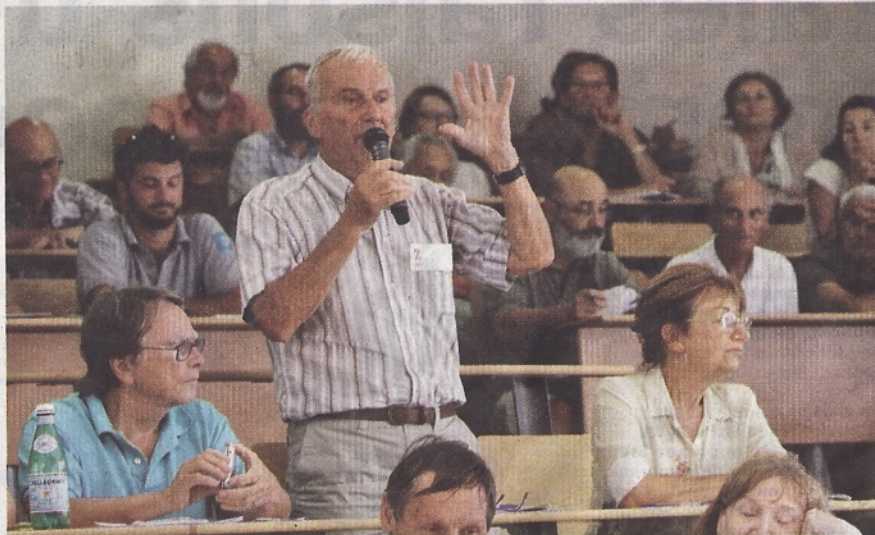
On allait voir ce qu'on allait voir. Après 2008 les dirigeants européens jureraient tous que les mesures qui s'imposaient pour prévenir les risques financiers seraient prestement mises en œuvre. Un certain Nicolas Sarkozy avait même fait la promesse - risible - de « moraliser le capitalisme ».

En 2015 rien n'a changé, « aucune leçon n'a été tirée de la crise ». C'est le triste constat fait par Attac qui organisait hier un forum pour débattre de propositions visant à mettre les banques au service de l'intérêt général.

« Pendant la crise certaines banques étaient too big to fail, trop grosses pour faire faillite, présentaient un risque systémique et ont donc été sauvées quand bien même elles avaient eu des attitudes condamnables », rappelle Esther Jeffers qui a participé à la rédaction du Livre noir des banques. « Or aujourd'hui, les entités bancaires sont plus grosses qu'avant la crise ! », souligne-t-elle.

« J'ai passé douze ans dans les salles de marché »

À ses côtés, Frédéric Hache de l'ONG Finance Watch qui se présente comme un « contre-lobby financier à Bruxelles » est un repenti. « J'ai passé douze ans dans les salles de marché », confesse-t-il avant de dénoncer l'inexistence de réelles régulations. « Les mesures prises sont micro-prudentielles, c'est-à-dire qu'elles visent à rendre les entités bancaires, prises individuellement, plus robustes. Mais rien n'a été fait pour régler le système financier dans



Première exigence d'Attac « séparer les banques de détail et d'affaires ». PHOTO LA MARSEILLAISE

son ensemble », indique-t-il. Pire, selon lui les critères imposés aux banques, comme l'augmentation de leurs fonds propres ont même contribué à l'expansion du « shadow banking », ces activités bancaires « de l'ombre » parce qu'elles sont exercées par des entités qui ne sont pas des banques mais des assurances, des fonds de retraites... et par conséquent qui ne sont pas soumises aux mêmes exigences.

Quant à l'économiste Dominique Plihon, il n'est pas favorable « à titre personnel », à augmenter

le niveau des fonds propres des banques pour sécuriser le système financier. « En réalité en augmentant ces fonds propres, on augmente le pouvoir des actionnaires et ce sont leurs exigences de rentabilité qui poussent à des activités toujours plus risquées », explique-t-il. En revanche, il martèle la proposition phare d'Attac : séparer les banques de détail et d'affaires.

Par ailleurs, l'économiste revient sur la proposition fondatrice d'Attac : la taxation des transactions financières, dite

taxe « Tobin ». « Dans les années 1990 la Colombie et le Chili l'ont mise en place, un peu plus tard ce fut au tour de pays d'Asie, pour tirer les leçons de la crise financière qui les avait touchés. En Europe, l'Italie et la France la pratiquent mais à un niveau tel qu'elle n'est là que pour faire croire qu'on a fait quelque chose », résume-t-il. « Elle ne touche pas le trading à haute fréquence, ni les produits dérivés », précise-t-il avant de lancer : « savez-vous quel pays freine le plus pour l'adoption d'une directive européenne ins-

taurant une taxation sur une base plus large ? La France ! »

Pour Dominique Plihon, c'est le fait d'une consanguinité inquiétante entre les hauts cadres de Bercy et ceux des structures financières.

Dans le public, un participant doute de l'opposition États-commission européenne. « Les commissaires émanent des États, s'il y a des désaccords, c'est à la marge », estime-t-il. Esther Jeffers lui répond : « L'Europe a souvent bon dos, nous combattons le discours qui vise à dédouaner les dirigeants nationaux car sur eux, nous avons encore le pouvoir du bulletin de vote ».

Socialisation des banques ou contrôle social ?

« Toutes les modifications proposées ne pourront être valables que lorsqu'on imposera la socialisation des banques ! » estime un militant. Dominique Plihon préfère parler de « contrôle social » exercé par des conseils associant « représentants des actionnaires privés ou publics, des salariés, des usagers, de la société civile... »

Dans le public, un homme pas vraiment d'accord prend le micro pour le dire : « Je suis peut-être naïf, mais je pense que celui qui a le pouvoir c'est celui qui a la propriété ». Un jeune homme commente à mi-voix : « celui qui a le pouvoir c'est celui qui a le rapport de force ». Même si elle ne résout pas tout, la propriété ce n'est pas rien dans le bras de fer. Les banquiers l'ont bien compris.

LÉO PURGUETTE

MOHAMED Bensaada. Ce militant des quartiers Nord de Marseille intervenait hier dans l'atelier "Quartiers populaires et démocratie". Interview.

« Une démocratie dévoyée »



Mohamed Bensaada.

PHOTO LM

pleine, il a répondu à nos questions.

Est-ce qu'il n'y a pas de démocratie dans les quartiers Nord de Marseille ?

Il y a une forme de démocratie complètement dévoyée dont on se contente, je le dis sans aucun détour : une démocratie qui repose sur le clientélisme. Il faudrait trouver un nom spécifique à cette forme parce que quand on veut citer des exemples de dénis démocratique, on a toujours en tête des destinations lointaines. Mais il suffit de regarder la manière dont la vie politique s'organise ici, comment les échéances électorales se déroulent dans nos quartiers.

Même de façon périphérique, dans la façon dont les gens continuent à harceler les citoyens qui vont voter, à deux mètres du bureau de vote... Il y a une chape de plomb qui repose sur une relation pure-

ment clientéliste. On fait fi de tout ce qui est l'engagement citoyen : les convictions, le fait que l'on soit pour tel ou tel parti, le fait que l'on ait telle ou telle vision du monde. Tout ne repose alors plus que sur : « Si je vote pour toi, tu me donnes quoi ? Un emploi, un appartement... »

Mais est-ce que cela ne touche vraiment que ces "quartiers" ?

Cela touche principalement les quartiers populaires dans la vulgarité des procédés. On n'y prend pas de gants. Souvent les médias font référence, lors des élections, à des anomalies dans des bureaux de vote, mais on passe rapidement parce qu'on considère qu'il s'agit de zones où les droits et la démocratie... sont ce qu'ils sont et qu'on y peut rien. Mais ce clientélisme est, à mon sens, le plus abject car il repose sur la misère des gens. Après, je suis d'accord. Le clientélisme touche d'autres populations, je

ne peux pas dire que cela n'existe pas ailleurs. Dans les quartiers Sud, tout aussi brutalement, le clientélisme prend la forme de promesses du type : « Ne vous inquiétez pas, votez pour moi et il n'y aura pas de logement social ici ».

Que faudrait-il faire demain pour réinstaurer une dose de démocratie dans les quartiers ?

Demain, ce n'est pas possible. Le délai est trop court... A mon sens, il faudrait répartir sur des programmes nationaux d'éducation populaire qui soient menés de façon volontariste par les acteurs politiques, les organisations, les syndicats, pour outiller les générations à venir, et faire en sorte que l'éducation populaire, comme elle avait été pensée et organisée en 1947, redevienne ce qu'elle est : le moyen de donner à des jeunes adultes des outils d'appréhension et de compréhension du monde

dans lequel ils vivent, pour se forger une opinion.

On dit que les services publics ont laissé ces quartiers en friche. Mais pourquoi cette action d'éducation populaire n'existe plus non plus ?

C'est le serpent qui se mord la queue. Tout est lié. Les élus, malgré les promesses qu'ils font, voient vite que sur les territoires où ils sont élus, il n'y a pas beaucoup de votants et ils n'ont donc pas une pression électorale forte. A ces endroits où l'abstention atteint des records, l'engagement et les promesses de service public qui devraient faire partie du contrat social entre les élus et les citoyens, restent donc des chimères... La blague qui court dans nos quartiers, c'est que dès qu'il sont élus ils changent d'opérateur téléphonique.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CHRISTOPHE CASANOVA